

Assemblée générale ordinaire du 14 juin 2023

Rapport moral 2022

Mesdames, Messieurs les membres de notre association,
Chères amies, chers amis,

Alors que la situation sanitaire liée au COVID semblait s'estomper, l'année 2022 a d'abord été marquée pour notre association par une intense activité en matière de plaidoyer.

Tout d'abord, la loi du 7 février relative à la protection des enfants, que j'avais déjà évoquée dans mon rapport précédent, a été promulguée. Sans doute reste-t-il à faire, mais cette loi comporte des avancées significatives auxquelles nous sommes attachés : le placement conjoint des fratries en considération de l'intérêt des enfants, l'amélioration des conditions d'accueil, la fin des « sorties sèches » de l'ASE à la majorité en garantissant un accompagnement pour les jeunes de 18 à 21 ans et le principe d'un droit au retour. Il me faut saluer le travail accompli par nos équipes auprès des parlementaires et le dialogue constant qu'elles ont su conduire avec les collaborateurs de M. TAQUET.

2022 a aussi été une importante année électorale, qui nous a conduit à interpeler les candidats aux élections, présidentielle comme législative, sur leur politique en matière de protection de l'enfance. M. TAQUET a quitté le gouvernement et nous saluons tout particulièrement son engagement, son écoute et son action. Il a été remplacé par Mme CAUBEL, placée auprès de la Première ministre, avec laquelle et avec ses équipes le dialogue a immédiatement été noué.

Mais notre engagement pour les droits des enfants ne saurait trouver son efficacité dans l'isolement, nous avons ainsi, par exemple, participé, au sein du collectif AEDE (agir ensemble pour les droits de l'enfant) à la contribution écrite au rapport de l'Etat, en réponse à l'examen de notre pays par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU.

Enfin et surtout, cette année 2022 aura vu l'élaboration puis l'adoption par notre précédente assemblée générale, de notre nouveau projet associatif, au terme d'un large processus « participatif » qui a associé nos administrateurs et l'ensemble de nos collaborateurs. Il s'agissait de revoir notre précédent projet, datant de 2006, pour réitérer notre conviction intangible que chaque enfant a besoin d'attachement et de sécurité pour grandir, s'épanouir et se projeter avec confiance dans sa future vie d'adulte ; leur offrir la possibilité de grandir durablement avec leurs frères et sœurs dans un cadre de vie de type familial participe de cette préoccupation. C'est dans ce cadre, celui fixé par nos fondateurs, que notre engagement « à hauteur d'enfants » amènera à concevoir et mettre en œuvre de nouveaux modes d'accueil des enfants et des jeunes en danger. La rédaction de ce nouveau projet a été un moment fort au sein de notre association, moment d'écoute, de discussion et de partage, pour renforcer notre mobilisation commune non seulement autour de nos valeurs, mais aussi pour porter nos actions.

2022 était la dernière année de notre plan stratégique 2018-2022. L'occasion donc d'en faire le bilan en quelques mots. Rappelons-en les 3 objectifs :

- Consolider notre projet associatif en innovant
- Développer notre activité
- Renforcer notre savoir-faire et notre savoir être

Nous pouvons constater que ces objectifs ont été très largement atteints.

Sans trahir notre ADN original, depuis plus de 60 ans, qu'aucun enfant ne peut grandir sans s'attacher, nous sommes aujourd'hui l'acteur de référence qui agit en France et dans le monde, et interpelle les pouvoirs publics pour améliorer le quotidien des enfants et des jeunes accueillis en protection de l'enfance et leur offrir une perspective nouvelle d'épanouissement au sein de la société.

Dans nos villages, nous innovons pour répondre aux besoins des fratries : avec les services d'accueil familial d'urgence, notre politique d'accompagnement des jeunes, le renforcement de l'accompagnement scolaire avec notre programme « Pygmalion », mais aussi avec la création de l'accueil-relais de Guerville pour accompagner temporairement des enfants en situation complexe. Nous avons aussi développé notre capacité d'accompagnement et de soutien des jeunes majeurs dans leurs



projets ou en situation de difficultés. Nous avons proposé au département du Nord, qui l'a accepté, une nouvelle approche de « village des tout petits » pour accompagner la prise en charge de la parentalité.

Nous avons aussi consolidé notre programme de renforcement des familles dans le Nord et pu développer une action spécifique pour l'accueil des familles Ukrainiennes.

Nous avons ouvert quatre nouveaux villages (Beauvais-sur-Matha, Gémozac, Le Lion d'Angers, et Besse-sur-Issole) et engagé la construction de 3 villages qui ouvriront en 2023 (Fontcouverte, Commentry et Cusset).

Le transfert à d'autres associations, dans des conditions en permettant la continuité, des établissements associés des Ateliers de la Garenne, et de la Ferme du Major, nous a ainsi permis de nous concentrer sur notre véritable métier.

A l'étranger nous avons pu concentrer notre action sur nos pays prioritaires et, malgré les vicissitudes géopolitiques et économiques, consolider les relations de confiance avec les structures locales. Ainsi nous avons su développer notre partenariat avec les autorités françaises et monégasques en charge de la coopération.

En ce qui concerne notre développement, l'objectif était d'atteindre un montant d'activité de 100 M€, montant considéré comme le minimum qui nous permettait d'avoir la masse critique dans le paysage des associations nationales intervenant dans les champs de la protection de l'enfance et de la solidarité internationale. Nous y sommes puisque notre budget 2023, prévoit un total de produits de 104 M€ (contre 93 M€ en 2022). Soit 60 M€ en produits de prix de journée, 38 M€ en produits de la générosité publique, stables par rapport à 2022, et 1,8 M€ de fonds institutionnels pour notre action internationale. Cela représente sur la période une augmentation de plus de 55%. Mais surtout, notre association employait à la fin 2022, 805 collaborateurs, confirmant ainsi la place qu'elle tient dans le secteur de la protection de l'enfance. Si l'augmentation des recettes de prix de journée est surtout l'effet mécanique de l'ouverture de nouveaux villages et de nouveaux programmes, l'augmentation des produits de la collecte relève bien d'un effort soutenu de nos collaborateurs, dans un contexte économique parfois perturbé. Saluons donc le développement de nouveaux canaux tels que le « face to face », le renforcement des liens avec nos « grands donateurs » et mécènes, la croissance des legs et donations qui atteint un nouveau palier autour des 12 M€. Et remercions tous nos donateurs pour leur confiance renouvelée.

Il faut rappeler combien ces sources de collecte restent essentielles à notre développement : pour initier de nouveaux projets, pour financer notre action à l'étranger, mais aussi et surtout pour lancer la construction de nouveaux villages en France. Il faut donc souligner combien il aura été important que cette croissance ait pu se conduire avec la consolidation de nos réserves qui constituent la base de notre prochain plan stratégique.

Mais par-delà cette approche financière, il importait aussi de renforcer « notre savoir-faire et notre savoir-être ». D'une part il s'agissait de pouvoir nous inscrire dans des dynamiques collectives avec d'autres acteurs de la protection de l'enfance, pour porter la dynamique « de la convention aux actes ». L'initiation ou la participation à des collectifs comme le « Groupe Enfance », « Cause Majeur ! », « Vers le Haut » renforce notre audience et nous offre la possibilité d'inscrire notre approche de la protection de l'enfance dans le débat public. Cette orientation s'est trouvée renforcée par la modification de nos statuts qui a permis de nous inscrire pleinement et en toute responsabilité dans des programmes de formation à l'égard des professionnels de l'enfance.

Cette année nous aura vu aussi accueillir aux côtés d'Anny Duperey, dont la fidélité ne faiblit pas, une nouvelle marraine : Isabelle Carré. Leur engagement à nos côtés reste pour tous nos donateurs un témoignage du bien fondé de notre action.

Enfin, au sein de la fédération, qui a subi au cours de cette période des moments difficiles qui se sont soldés par le changement de président, il nous revient aussi de marquer notre attachement au modèle initié par nos fondateurs, Hermann Gmeiner et Gilbert Cotteau.

Tout cela ne serait possible sans l'engagement de l'ensemble de nos collaborateurs et collaboratrices au siège et surtout dans les villages. Nous devons ainsi saluer tous ceux qui, au cours de ces 5 années, nous ont apporté leur concours. Le déménagement de notre siège social a permis de donner à nos collaborateurs « une maison » spacieuse et facile d'accès. Nous savons combien les métiers dans les villages, à l'écoute des enfants, sont difficiles, combien ils demandent d'engagement, combien aussi



des aléas extérieurs comme le Covid, l'inflation... pèsent sur chacun. L'ouverture de nouveaux programmes nous oblige à recruter de nouveaux collaborateurs, en particulier des éducatrices ou des éducateurs familiaux, des aides familiaux.

Bien recruter, bien former et bien encadrer : c'est le cœur de notre réussite. Mais aussi faire confiance, soutenir, être à l'écoute et surtout être attentifs à la qualité de vie au travail, sont autant d'impératifs qui doivent nous guider, car étroitement liés à la qualité de l'accueil des enfants et des jeunes.

Nous allons vous proposer un nouveau plan stratégique pour les années 2023 à 2027. A la différence du précédent qui reposait sur des bases un peu incertaines en termes d'ouverture de villages, on est devant un paysage déjà largement défini, puisque nous savons déjà que ces prochaines 5 années devraient voir l'ouverture d'une douzaine de nouveaux villages. C'est le résultat de notre travail de conviction auprès des services de l'Etat mais surtout des départements.

C'est donc la perspective d'une nouvelle augmentation de notre activité de 50 % que nous devons « gérer ». Grâce au travail accompli au cours de ces dernières années, grâce aussi à nos prédécesseurs, nous partons sur des bases solides.

Néanmoins il est clair qu'en une dizaine d'années, notre association a changé de dimension. C'est un véritable défi : doubler le nombre de nos villages, les construire mais aussi les entretenir, assurer la qualité de notre relation avec les départements, gérer aujourd'hui 800 collaborateurs au lieu de 500 en 2018 et progressivement 1400 en 2027, garantir la progression de notre collecte...

A différentes reprises au cours des 10 dernières années nous nous sommes interrogés sur notre statut associatif. Il est celui de nos origines, marqué par l'engagement de personnes extraordinaires, grâce auxquelles nous sommes ce que nous sommes, reconnus comme acteur majeur de la protection de l'enfance par les collectivités publiques et notamment les départements et par nos donateurs. A chaque fois il a été décidé de surseoir à une éventuelle adaptation... Nos perspectives actuelles de développement, la nécessité de consolider nos canaux de collecte, les difficultés de conduire une vie associative effective dans le monde actuel, la prise en considération d'évolutions réglementaires futures déjà anticipées par de nombreuses structures associatives, m'ont conduit à proposer à notre conseil d'administration de reprendre cette réflexion en nous amenant à rédiger les projets de statuts et de règlement intérieur nous permettant de nous transformer en fondation. Cette décision sera soumise à notre assemblée générale extraordinaire.

Je vous remercie.

Daniel BARROY